

Procès-Verbal de Séance
Conseil municipal du jeudi 15/09/2022

Tous les conseillers municipaux sont présents sauf :

DELISLE Cyprien

REVEL Serge

BARGE Stéphanie

CLAUDEL Karine (procuration de vote à DUGOIS David)

BAJAT Sandra (procuration de vote GIRARD Laëtitia)

MORESTIN Julie (procuration de vote ROCHE Isabelle)

BERGER Florent

Début de séance : 19h30

Secrétaire de séance : Laëtitia GIRARD

Approbation PV du dernier conseil

Le PV du conseil municipal du 09/08/2022 est approuvé à l'unanimité

37-2022/ Délibération modification règlement intérieur conseil municipal

Le Maire donne lecture du règlement intérieur du conseil municipal avec les propositions de modifications à effectuer.

Le conseil décide à l'unanimité :

- D'accepter les modifications à effectuer au règlement intérieur du conseil municipal
- De Charger le Maire d'effectuer les formalités nécessaires à ces modifications

38-2022/ Délibération retrait délibération délégations aux adjoints et conseillers délégués

Le Maire signale le courrier du 1^{er} septembre 2022 provenant de la Sous-Préfecture de la Tour du Pin nous invitant à procéder au retrait de la délibération délégations aux adjoints et conseillers délégués.

En effet, selon la législation ces délégations sont prises uniquement par arrêté du Maire.

Le conseil décide à l'unanimité :

- De procéder au retrait de la délibération délégations aux adjoints et conseillers délégués.
- De Charger le Maire d'effectuer les formalités nécessaires à cette opération.

39-2022/ Délibération marché Cure

Suite à la dernière réunion de la Commission d'Appel d'Offres, le Maire expose les entreprises choisies pour le marché de la Cure

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE DU 26/08/2022

Marché de travaux pour la rénovation de la cure

ADC Charpente	37 128,72 €
Lydé plomberie	19 526,00
Delaporte carrelage	21 138,00 €
Cocca électricité	36 168,00 €
RBSM sols et parquets	10 400,65 €
SARL 2 M maçonnerie	72 400,00 €
Aux verres Isérois	27 880,80 €
Bati Alpes 38	117 925,83 €
Ardillon diagnostics	2 508,00 €
Raccordements fluides	0,00 €
Désamiantage	0,00 €

Total 345 076,00 €

Le conseil décide à l'unanimité :

- D'accepter les offres retenues pour le marché de la Cure
- De Charger le Maire d'effectuer les formalités nécessaires à ce projet

40-2022/ Délibération désignation coordonnateur communal recensement population

2023

Le Maire *de Pressins* rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2023 les opérations de recensement.

A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement

Le conseil décide à l'unanimité :

- De désigner Mme CHALANT Elodie comme coordonnateur communal de recensement
- De Charger le Maire d'effectuer les formalités nécessaires à cette nomination

DIVERS

- David DUGOIS soulève la question de proposer le marché de Pressins chaque mardi soir au lieu d'une fois tous les 15 jours.

Le conseil accepte cette proposition. Il convient de faire fabriquer une banderole pour la communication de l'évènement.

- Le Maire signale que suite aux remarques de M. REVEL Serge concernant le projet de sentier pédagogique et après renseignements pris auprès de la Sous Préfecture, il n'existe pas officiellement d'association nommée La Salamandre.

- Laëtitia GIRARD précise que 2 chantiers jeunes seront accueillis pendant les vacances de la Toussaint.

La séance est close à 20h50.

Le Maire
Jean-Louis REYNAUD



Le secrétaire de séance
Laëtitia GIRARD

